LA SEMAINE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 19 DECEMBRE.

AVIS D'ELECTION.

Pour Représentant à la Législature d'Etat, à l'effet de remplir les vacances qui ont eu lieu dans les Cinquième, Septième, Huitième Neuvième et Dixième Districts Représentatifs de la Paroisse d'Orléans.

EN conformité d'un writ d'election daté du cinq de décembre 1866, à moi adressé par son Excellence, le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs résidant dans les Cinquième, Septième, Huitième, Neuvième et Dixième Districts Représentatifs de la Paroisse d'Orléans, comprenant les Districts Quatorze, Dix-septième, Dix-huitième, Dix-neuvième, Vingt-deuxième et Vingt-troisième Wards de la Nouvelle-Orleans, sont par le présent invités à se rendre aux différents bureaux de votation, le huit novembre prochain, pour élire un Représentant à la Législature d'Etat, en remplacement de Messieurs Edouard Dubreuil, Edouard Dufour, Jules Bonnabel, Alexandre Mazureau et Jean Dufour, démissionnaires.

Les bureaux de votation seront ouverts dans les différents districts susmentionnés, aux endroits désignés ci-après, savoir :

Pour le Cinquième District Représentatif, à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'Honorable Joseph Genella, Jr.

Un Bureau de votation sera ouvert dans le Quatorzième Ward, au coin des rues Bourbon et Conti.

Pour le Septième District Représentatif, à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'Honorable Joseph Genella, Jr.

Deux Bureaux de votation seront ouverts dans le Dix-septième Ward, savoir :

Un dans l'Ecole Publique, sise au coin des rues Bourbon et Dauphine.

Un dans l'Ecole Publique, sise au coin des rues Bourbon et Conti.

Pour le Huitième District Représentatif, à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la démission de Jules Bonnabel.

Un Bureau de votation sera ouvert dans le Dix-huitième Ward, au coin des rues Bourbon et Dauphine.

Pour le Neuvième District Représentatif, à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la résignation de Jean Dufour.

Un Bureau de votation sera ouvert dans le Dix-neuvième Ward, au coin des rues Bourbon et Dauphine.

Pour le Dixième District Représentatif, à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la résignation de Hon. Henry Bensel, Jr.

Les Polls seront ouverts dans chaque arrondissement d'élection des dits Districts Représentatifs, depuis neuf heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M., le jour susdit nommé pour le dit élection, et ne seront ouverts que pour cet objet, et pour les votes des Electeurs qualifiés des dits Districts Représentatifs, sous la surveillance des commissaires et officiers qui seront nommés par les autorités désignées par la loi.

L'élection devra être conduite et les votes en rapport, devront être envoyés au soussigné chargé de la Commission conformément à la loi.

HARRY T HAYS,
16 déc Shérif de la Paroisse d'Orléans.

AVIS AUX ELECTEURS
DE LA
PAROISSE D'ORLEANS.

Bureau Central des Commissaires,
Nouvelle-Orléans, 15 *décembre* 1866.

L'ELECTION, le JEUDI 20 DECEMBRE 1866, aura lieu aux endroits ci-après indiqués, sous la direction des Commissaires qui seront nommés ultérieurement. Chacun poll aura comme commis suit :

SECOND DISTRICT.

DIXIEME PRECINCT.

Poll 1—Au No 12, Maisons Pontalba, rue St-Pierre, entre Levée et Chartres.
Commissaires : Michael Gengas, Eugène Dejean, et G. Fricke, Greffier : Greffier.
Poll No 2—Au No 127½, rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.
Commissaires : Lucien Lambert, Alex. Lambert et A. Casson. Greffier :

ONZIEME PRECINCT.

Poll No 1—Au Bureau du Député du Commissaire des rues, au coin des rues St Pierre et Chartres.
Commissaires : Joseph Dubuc, Henry Durel et F. Sora. Greffier :
Poll No 2—Au No 19, rue Orléans, entre les rues Royale et Bourbon.
Commissaires : Victoria Dejean, Jules Scrapare et Armand Sona. Greffiers : Ed. Harris, Ed. Guillotte.

DOUZIEME PRECINCT.

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 16, rue Dumaine entre Remparts et St-Claude.
Commissaires : Otto Koehler, Ernest Lehman et C. Bitat. Greffiers : A. Roux, P. Ganel.
Poll No 2—A la maison de pompe de la compagnie No 21, au coin des rues St-Pierre et Claiborne.
Commissaires : Arthur Hutson, L. Lange et Amil car Roux. Greffiers : Robert Preaux.

TROISIEME DISTRICT.

QUISIEME PRECINT.

Poll No 1—A la maison de la Compagnie d'Echelles rue Jackson, entre Fulton et Rousseau.
Commissaires : John D. Phillips, George Butler, Thomas Collins. Greffiers : Geo. S. Philips, W. A. Deiacy.
Poll No 2—A la maison de pompe de la Compagnie No 20, rue Tchoupitoulas, près Soraparu.
Commissaires : E. Farnerie, James Jeeter, Thos. Purcell. Greffiers : H. Sidney, Henry C. Aldridge.

VINGT-TROISIEME PRECINCT.

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 3, Washington Avenue, entre les rues Magasins et Camp.
Commissaires : John Armstrong, H. Jackson, Geo. Pitcher. Greffier : John Kaiser, O.C. Williamson.
Poll No 2—A la maison de pompe de la Compagnie No 8, au coin des rues Laurel et Treize.
Commissaires : J. B. McLinn, Jules Hébert, Geo. W West. Greffiers : Fred Watkins, Thos. Welsh.

Un des polls devra choisir des praticiens et des assistants, et nommer comme le poll No 1 et l'autre comme poll No 2 ; et les vote ants résidant dans chaque précinct, dont les noms commencent avec une lettre initiale de A à K, les deux lettres inclusivement, auront seule le droit de voter au poll No 1 ; et tous les dits votants dont les noms commenceront avec toute lettre initiale de L à Z, les deux lettres inclusivement, auront seule le droit de voter au poll No 2.

Te selon les vacances des susdresser aux poll's seront rue ultes par les commissaires des dits polls. La somme de $25 sera allouée à chaque poll pour rafraîchissements de la manière suivante : $15 aux commissaires et $10 aux deux greffiers d'élection. Les commissaires de chaque poll adresseront, le lendemain de l'élection, au bureau du secrétaire à l'Hôtel de Ville, le nombre des commissaires qu'ils auront occupé à la place de ceux désignés plus haut, qui peuvent avoir été dans l'impossibilité de remplir leurs fonctions ou qui n'auront pas voulu fonctionner, et aussi les noms et prénoms de ceux qu'ils auront nommés secrétaires d'élection, de sorte que le bulletin des frais d'élection puisse être fait en conséquence.

La somme de $10 00 sera allouée au propriétaire ou au locataire de tout local particulier dont on aura usé ce sans poll.

Les propriétaires ou locataires de tout local employé comme poll dans le Second, Troisième et Quatrième District, enverront leurs notes au bureau du secrétaire, à l'hôtel de ville, le lendemain de l'élection.

Les polls s'ouvriront à huit heures A. M. et ne fermeront à quatre heures P. M.—heure de la ville.

Par ordre du Bureau Central des Commissaires.
B. L. LYNCH,
15déc—ex20 Secrétaire.

LES DERNIERES MODES.

DEMANDEZ
LE MALAKOFF
ELLIPTIC DUPLEX.
(OU A DOUBLE RESSORT)
DE J. W. BRADLEY.

Ces MALAKOFFS ne FLOIENT pas et ne se CASSENT pas comme ceux qui n'ont qu'UN ressort ; ils conservent leur forme parfaite, gracieuse, aussi longtemps qu'il faut pour user trois ou quatre MALAKOFS ordinaires qui sont mis de côté comme inutiles. Il y a donc économie à les acheter.

Ce CERCLE est composé de DEUX ressorts trouvés ensemble, bord à bord, ce qui forme le cercle le plus FORT, le plus flexible et cependant le plus LEGER qui ait encore été fait.

Pour les promenoirs, la maison, l'église, le théâtre, les grandes assemblées les wagons de chemin de fer, les bals, en soirée et dîners ces MALAKOFFS sont les meilleurs, les plus agréables à porter, la durée et l'économie la notre ELLIPTIC DUPLEX, qui captive tout le monde et qu'on ne peut comparer qu'à lui-même.

ELLIPTIC DE DUPLEX

Le Malakoff par Excellence
Du Monde fashionable.

Vente [illegible] de filettes et les enfants ne sauraient [illegible] d'aucune sorte.

Vendre partout.

Manufacturé exclusivement par
WEBB, BRADLEY & CO.,
97 Chambers —79 et 81, Reade streets, New York

AVIS.—Nous [illegible] On peut faire passer une opération [illegible] CENTRE de chaque CERCLE du MALAKOFF DUPLEX [illegible] DEUX RESSORTS DE FORCE [illegible] FLEXIBILITE remarquables du cercle. Aucun [illegible] aussi simple n'offre une pareil [illegible] de combinaison.

L'agrafage a été rendu parfait par J. W. BRADLEY'S DUPLEX ELLIPTIC SPRING, qui se trouve sur le talon de ces MALAKOFFS, et donne entière [illegible]

[illegible] Avant l'invention du présente COTON GIN [illegible] à égrener le coton), par l'inventeur ELI WHITNEY on séparait le coton de la graine, à la main—moyen qu'on croyait suffisant malgré la perte de temps et un travail excessif qui en résultait. Les changements apportés par la machine de Whitney furent subits et merveilleux ; il n'en suivit une impulsion dans la culture du coton qui activa la demande du produit, mais la machine de Whitney, bien qu'elle fut supérieure à l'ancien procédé, n'en était pas moins imparfaite sous plusieurs rapports essentiels, comme le sont tout d'abord les inventions.

On chercha à la surpasser ; l'homme destiné à atteindre l'excellence était Pindompable ELEAZAR CARVER. Une confiance inébranlable dans la réussite de son idée le soutint, en 1807, à Natchez, Mississippi, la manufacture de sa machine, qu'il ne cessa de perfectionner qu'en avril 1850, époque de sa mort.

Il n'en est vendu cette mille ici et dans les pays où Pon cultive le coton.

Dire que cette machine a satisfait le monde, ce n'est qu'une répétition du verdict de tous les planteurs.

M. Carver a reçu de son vivant vingt patentes dans la république desquelles le gouvernement déclarait que c'était la machine par excellence pour égréner le coton.

L'espace ne nous permet pas de mentionner que la patente de 1835 ne cotte [illegible] première était pour un nouveau et ingénieux mode de [illegible] en empêchant le coton de s'accumuler dans les espaces qui se trouvent entre les scies, un dernier et bon stock de cette machine et de mesures à M. John Norwood, qui s'efforcera de mériter leur patronage.

18 nov—1m

La nouvelle lampe à kerosine a été décernée le prix à la Foire d'Etat.

Lampe atmosphérique à huile de charbon.—Pas de cheminée.—Pas de fumée.

Elle donne une lumière supérieure à celle du gaz, et coûte un tiers meilleur marché!

ELLE EST EXPOSÉE ET A VENDRE AU
No 87 de la rue Royale,
Entre les rues Conti et St. Louis.—Nlle Orléans.

On n'offre ici à faire brûler de l'huile de houille dans une lampe ordinaire, sans la moindre odeur, ni de fumée de charbon ordinaire une lumière aussi brillante que celle du gaz. Cette lampe donne deux fois plus de lumière qu'une lampe ordinaire, et peut être transportée, à la main, dans toute la maison et elle éclaire tout aussi bien en plein air, car on peut vers en peut pas l'éteindre. Elle coûte un parfaitement pour les [illegible] les [illegible] les wagons de chemin de fer, les balcons à vapeur, les omnibus, les hôtels, les magasins et les rues ; en un mot elle met la belle lumière du gaz à la portée de tous les habitants de la ville et de la campagne.

La nouvelle lampe remplace rapidement toutes les anciennes lampes, surtout où elles ont été introduites, parce qu'elle donnent ce qu'on cherchait depuis longtemps—une lumière brillante et économique.

On peut obtenir le droit exclusif de vente dans une paroisse quelconque de l'Etat et on peut avoir le nouvel article aux prix de fabrique—ou en vertu [illegible]

ANDREW TITUS, rue Royale No 87,
Seul agent de la Nouvelle-Orléans.
PHILOS B. TYLER, propriétaire.

Champagne Moet & Chandon.

ANTOINE OECHS,
73 OLD STREET.....NEW YORK.

Seul agent, aux Etats-Unis et aux Canadas, pour la vente de
SILLERY.....de Moet & Chandon, première qu
FLEUR DE SILLERY do
VERZENAY do
GRAND VIN ANGLAIS do
GRAND VIN IMPÉRIAL do

nés ou cachet vert.

AYANT accepté la seule agence pour la vente de ces célèbres VINS dans l'Etat de la Louisiane, nous sommes prêts à fournir au commerce aux prix de l'agence de New York, n'importe quel lot de cette importation. Nous sollicitons en même temps des ordres d'importation, avec désignation de marques, au gré des acheteurs. Ces vins sont bien connus et le commerce peut compter sur le soin apporté par la maison de Reims pour fournir ses commandes aux prix de vente accepté par la [illegible] de New York, n'existant pas à cet du transport. Nous sollicitons en même temps des ordres d'importation, avec désignation de marques, au gré des acheteurs. Ces vins sont bien connus et le commerce peut compter sur le soin apporté par la maison de Reims pour fournir ses commandes aux prix de vente accepté par la [illegible] de New York, n'existant pas à cet effet le transport.

Le nouveauté du siècle.

L'ALLUMETTE DITE " REPEATING "
OU
NOUVELLE LUMIERE DE POCHE,

PHILOS B. TYLER,

qui remplacera les allumettes ordinaires. "Elle s'allume d'elle-même, peut servir de LAMPION, et donne autant de lumière que deux chandelles de blanc de baleine. On peut l'éteindre *pour la rallumer*, quand on le veut, même en plein air. La flamme, en est pâre, ne produit pas de fumée, et n'exhale pas de mauvaises odeur.

C'est un objet de poche, simple, utile, et qui, sous le rapport de la sécurité, de la propreté et de l'économie surpasse toutes les allumettes.

A vendre, en gros et en détail, par,

ANDREW TITUS,
rue Royale, No 87, Nlle-Orléans
2 déc—1m

KNIGHT & CO.,
MARCHANDS DE
Machines d'Habitations
ET DE
Moulins, Machines à travailler le Bois et Instruments Aratoires.

NOUS avons constamment en magasin un grand assortiment d'articles dans notre genre de commerce et nous sommes prêts, par l'entremise de nos agents du Nord et de l'Est, à remplir promptement et à un prix aussi bas que le prix de manufacture, les ordres pour machines, instruments aratoires, &c, qu'on ne trouve pas d'habitude sur le marché.

Le grand changement qui s'est opéré dans notre système de travail, exige un changement dans les machines aussi en usage : aussi avons-nous pris les mesures nécessaires pour offrir, à des prix qui permettent de les acheter.

MACHINES ECONOMIQUES

les mieux conditionnées pour l'agriculture et les manufactures. Nous avons également les chaudières à vapeur, de

LEEDS & CO.,

les Appareils, les Vis, &c, de NEWELL, et feront des contrats sur mêmes prix, pour tous espèce de travaux exécutés à notre établissement.

Rue Gravier, No. 72.
2 déc—1m NOUVELLE-ORLÉANS.

Changement de Local.

LE Dr A. F. MCLAIN, chirurgien dentiste, a transporté son cabinet du No 16 de la rue Baronne au No 19 de la même rue, dernière porte, côté, en descendant la chaussée de Bienville et à côté de l'église des Jésuites.
1déc—3m

BURKE & CO.

GLENDY BURKE, GEO. BACON BURKE, CARNEAL BURKE, banquiers, rue de Camp, No 56, courtiers de change étranger et de change américain, ils se chargent des recouvrements de coupons, tirant sur Merchant's National Bank, de New York, et sur la banque d'Amsterdam.
15 nov—3m

Souliers! Souliers! Souliers
POUR
DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS.

JOHN NORWOOD

Annonce respectueusement à ses amis et au public qu'il est maintenant prêt à remplir tous les ordres de la ville ou de la campagne, pour les meilleurs SOULIERS de sa manufacture. Il assure ceux qui lui accorderont leur appui que ces ordres seront exécutés de la manière la plus satisfaisante. Il a également en magasin un stock de premier choix, qu'il offre aux meilleurs qui se trouvent sur le marché.

Les Artistes du Théâtre seront sûrs de la certitude que se spécialité de Bottes et de Souliers pour la scène rivalise avec ceux de Paris et de New York. Il sont invités à s'adresser à l'un ou l'autre de ses magasins.

JOHN NORWOOD,
Rue Baronne, No 8, près Canal,
Et
Au coin des rues Dauphine et Toulouse.

N. B.—M. A. STIEWEL, célèbre fabricant de souliers au No 153 de la rue du Canal, informe respectueusement ses amis que s'étant retiré du commerce des chaussures, il a mis son excellent stock de fournitures et de mesures à M. John Norwood, qui s'efforcera de mériter leur patronage.
18 nov—1m

La nouvelle lampe à kerosine a été décernée le prix à la Foire d'Etat.

Lampe atmosphérique à huile de charbon.—Pas de cheminée.—Pas de fumée.

Elle donne une lumière supérieure à celle du gaz, et coûte un tiers meilleur marché!

ELLE EST EXPOSÉE ET A VENDRE AU
No 87 de la rue Royale,
Entre les rues Conti et St. Louis.—Nlle Orléans.

On n'offre ici à faire brûler de l'huile de houille dans une lampe ordinaire, sans la moindre odeur, ni de fumée de charbon ordinaire une lumière aussi brillante que celle du gaz. Cette lampe donne deux fois plus de lumière qu'une lampe ordinaire, et peut être transportée, à la main, dans toute la maison et elle éclaire tout aussi bien en plein air, car on ne peut vers en peut pas l'éteindre. Elle coûte ouvert parfaitement pour les [illegible] les [illegible] les wagons de chemin de fer, les balcons à vapeur, les omnibus, les hôtels, les magasins et les rues ; en un mot elle met la belle lumière du gaz à la portée de tous les habitants de la ville et de la campagne.

La nouvelle lampe remplace rapidement toutes les anciennes lampes, surtout où elles ont été introduites, parce qu'elle donnent ce qu'on cherchait depuis longtemps—une lumière brillante et économique.

On peut obtenir le droit exclusif de vente dans une paroisse quelconque de l'Etat et on peut avoir le nouvel article aux prix de fabrique—ou en vertu [illegible]

ANDREW TITUS, rue Royale No 87,
Seul agent de la Nouvelle-Orléans.
PHILOS B. TYLER, propriétaire.

Champagne Moet & Chandon.

ANTOINE OECHS,
73 OLD STREET.....NEW YORK.

Seul agent, aux Etats-Unis et aux Canadas, pour la vente de
SILLERY.....de Moet & Chandon, première qu
FLEUR DE SILLERY do
VERZENAY do
GRAND VIN ANGLAIS do
GRAND VIN IMPÉRIAL do

nés ou cachet vert.

AYANT accepté la seule agence pour la vente de ces célèbres VINS dans l'Etat de la Louisiane, nous sommes prêts à fournir au commerce aux prix de l'agence de New York, n'importe quel lot de cette importation. Nous sollicitons en même temps des ordres d'importation, avec désignation de marques, au gré des acheteurs. Ces vins sont bien connus et le commerce peut compter sur le soin apporté par la maison de Reims pour fournir ses commandes aux prix de vente accepté par la [illegible] de New York, n'existant pas à cet effet le transport.

Le nouveauté du siècle.

L'ALLUMETTE DITE " REPEATING "
OU
NOUVELLE LUMIERE DE POCHE,

PHILOS B. TYLER,

qui remplacera les allumettes ordinaires. "Elle s'allume d'elle-même, peut servir de LAMPION, et donne autant de lumière que deux chandelles de blanc de baleine. On peut l'éteindre *pour la rallumer*, quand on le veut, même en plein air. La flamme, en est pâre, ne produit pas de fumée, et n'exhale pas de mauvaises odeur.

C'est un objet de poche, simple, utile, et qui, sous le rapport de la sécurité, de la propreté et de l'économie surpasse toutes les allumettes.

A vendre, en gros et en détail, par,

ANDREW TITUS,
rue Royale, No 87, Nlle-Orléans
2 déc—1m

JUSTE FONTAINE
Courtier,
No 13, rue Royale, entre Conti et Bienville

Achète et vend des propriétés foncières, tous des créances, actions, billets, &c., en charge du palais de justice, et s'occupe des fonds disponibles à être employés sur hypothèque.

B. GRAHAM & CO,
139.....MURGATROYD.....139
Rues les rues Orléans et St Charles
Importateurs de marchandises sèches, épicerie, épices et du poyx—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le fait qu'ils tiennent constamment en magasin et qu'arrivera par les premiers batiments d'Europe, et comptent—Toile d'Irlande, toile imperméable, toile à tables d'oncking, toile à draps, toile à calicots, chemises de toile et devants de chemises en toile, toile écrue et Bay, ginas fil, toile dite Planter's, toile blanche et toile écrue à moustiquaires, mouchoirs en tissu, Hnous Long, Hnous blancs, Hnous imprimés, de nos os pleus, drap danois, coppes d'arrosoirs, diaprés Hnskaback, écru et dito blanc, ficelle, Dundee, Hollande, ginge, bobicaos, mousselines suisses, tape chenille, gin de Calais et autres, dentelles, glaces, tarlan Wissey allemes, indiennes rouges, vanchoirs, bla'ings, rubans de [illegible]

JACOB OTT, Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les caves.

Les ordres laissés au No 36, Corcie Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.
18nov—3m

Mme ALLUARD,
Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans, a pour être Pambrun de la Providence pour les malades qui ont recours à son art exceptionnel pour les cas d'affections nerveuses, l'épilepsie comprise. Mme ALLUARD, guérit également les maladies de matrice, le catarrhe pulmonique difficiles, les maladies de l'estomac, la dyssenterie, les maladies de matrice, le catarrhe pulmonique, l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.

Consultations, rue Treland, 248, entre Dumaine et Bayou.
14 nov—1m

Marchandises sèches,
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,
En gros seulement.

BLANCAND & GUITET,
RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.

L'ouverture du nouveau stock de saison vien d'être faite.
30 oct—3m

GERMANIA
Compagnie d'Assurances.
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau No 135, rue Gravier, entre St Charles et Camp

Capital $300,000.

Avec privilège de le porter à $500,000.

CETTE Compagnie assure contre l'incendie, les risques de Mer, de Terre et de Rivière ; elle rend 30 pour cent comptant sur les primes aux taux usuels de la place.

C. F. FORSTER, Vice-President. D. MICHEL, President
E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs :

J. H. Elmer,	F. Winta,
W. S. Schmidt,	Geo. Mora,
J. A. Lanaux,	Louis Schwarz,
A. Bruha,	C. L. L. Bayon,
H. Zaberbier,	Chas Sendtz,
Wm. Schorr,	Chas Loeffler,
H. F. Klumpp,	H. Blaser,
C. T. Forster,	L. F. Reiz,
F. Fruh,	D. H. Hardie (Irish)
H. W. Schwartz,	Julius Hoerner,
D. Meyer,	F. Richter,
Aug. Kosula,	R. Cheron.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croscent de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumet à l'Etat l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866 :

Primes d'incendie.....	$392,131 71
Primes de marine.....	132,305 18
Primes de rivières.....	305,549 30
	$1,027,986 49
Moins les primes expirées	906,461 44
Portes payées et estimées.....	
Perte d'incendie.....	$8,492 66
Pertes de marine.....	79,546 65
Pertes de rivières.....	220,366 30
Dépenses payé au lieu de scrip	70,767 97
Taxes payées.....	55,192 34
Réassurances payées.....	61,207 21
Profits et pertes, dépenses, générales, timbres, escompte sur moins, &c.....	149,186 80
	676,730 21
Bénéfice net.....	$229,731 23
Montant des primes participant au dividende de cette année.....	604,711 60

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets garantis par hypothèque.....	$ 69,543 90
Billets garantis par collatéraux.....	39,364 46
Dette.....	81,162 51
Propriétés foncières.....	60,000 00
Placé en fonds consolidés et en bons de la ville.....	79,900 00
Placé en actions de banques.....	97,650 00
Scrip étranger—pris pays, compte de scrip..	35,256 26
Compagnie du Dry Dock Valérie.....	1,875 0
Du pour primes et en voie de perception.	109,640 18
En caisse.....	237,536 52
	$717,189 90

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous ses certificats non payés de scrip, aux porteurs légaux des dits certificats, à partir de dividende déclaré le premier lundi de janvier prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende-scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées et ayant droit à participer pendant l'année expirée le 30 avril 1866, et il sera émis des certificats, pour le dit dividende à partir du premier lundi d'avril prochain.

THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President.
HENRY V. OGDEN, Secretaire.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams,	Saml H. Kennedy,
C. D. Buddeche,	James J. Hanna,
Saml D. Newman,	A. Duthil,
P. H. Foley,	Wm. Edwards,
T. Nicholson,	A. Obel,
A. Thompson,	A. B. Leading.

Chambers et Drysdale vs. Thomas B. Rogers, capitaine et les propriétaires du brick "Derby"

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No. 18,295.—En vertu d'un writ de libri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le 8 JANVIER 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encaissements, rue Royale, entre celles de Toulouse et de la Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Le brick **Derby**, ensemble avec ses agrès, ses meubles, etc., tels qu'il se trouve aujourd'hui dans le port de Mississippi, rivière Pasche près des Magasins à Tabac, au dessous de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
5déc Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Docteur J. Maringer,
DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS.
Ancien Médecin de l'Hôtel Impérial des Invalides de Paris.

No 67, rue Royale, entre Conti et Bienville,
NOUVELLE-ORLÉANS.

Consultations de Midi à 2 heures. 19 oct—2m

MALADIES SECRETES

M. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de PARIS la force la pilule qui tient de retour de France on peut le consulter à son officine de Pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes et de la peau. Les cas les plus graves de Dartres, Boutons, Plaies, Eczema, Dartres, Pustules, Scrumpuleuses, Rougeurs, Vertiges, la Gonorrhée Chronique, les Exoniemens, Ulcères, les Rhumatismes, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire, chez les deux sexes ; sont traités avec le plus grand succès. Consultations de 9 heures du matin, à 2 heures du soir.

Opiat et injection du Dr Rhoard.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr Rhoard pour la guérison rapide de la gonorrhée, de l'écoulement, &c. 3 GAUDOT
1 oct—3mo rues Conti et Bourbon

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, salut : Nous avons constamment en magasin un grand assortiment d'articles dans notre genre de commerce et nous sommes prêts, par l'entremise de nos agents du Nord et de l'Est, à remplir promptement et à un prix aussi bas que le prix de manufacture, les ordres pour machines, instruments aratoires, &c, qu'on ne trouve pas d'habitude sur le marché.

Le grand changement qui s'est opéré dans notre système de travail, exige un changement dans les machines aussi en usage : aussi avons-nous pris les mesures nécessaires pour offrir, à des prix qui permettent de les acheter.

MACHINES ECONOMIQUES

les mieux conditionnées pour l'agriculture et les manufactures. Nous avons également les chaudières à vapeur, de

LEEDS & CO.,

les Appareils, les Vis, &c, de NEWELL, et feront des contrats sur mêmes prix, pour tous espèce de travaux exécutés à notre établissement.

Rue Gravier, No. 72.
2 déc—1m NOUVELLE-ORLÉANS.

Changement de Local.

LE Dr A. F. MCLAIN, chirurgien dentiste, a transporté son cabinet du No 16 de la rue Baronne au No 19 de la même rue, dernière porte, côté, en descendant la chaussée de Bienville et à côté de l'église des Jésuites.
1déc—3m

BURKE & CO.

GLENDY BURKE, GEO. BACON BURKE, CARNEAL BURKE, banquiers, rue de Camp, No 56, courtiers de change étranger et de change américain, ils se chargent des recouvrements de coupons, tirant sur Merchant's National Bank, de New York, et sur la banque d'Amsterdam.
15 nov—3m

Souliers! Souliers! Souliers
POUR
DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS.

JOHN NORWOOD

Annonce respectueusement à ses amis et au public qu'il est maintenant prêt à remplir tous les ordres de la ville ou de la campagne, pour les meilleurs SOULIERS de sa manufacture. Il assure ceux qui lui accorderont leur appui que ces ordres seront exécutés de la manière la plus satisfaisante. Il a également en magasin un stock de premier choix, qu'il offre aux meilleurs qui se trouvent sur le marché.

Les Artistes du Théâtre seront sûrs de la certitude que se spécialité de Bottes et de Souliers pour la scène rivalise avec ceux de Paris et de New York. Il sont invités à s'adresser à l'un ou l'autre de ses magasins.

JOHN NORWOOD,
Rue Baronne, No 8, près Canal,
Et
Au coin des rues Dauphine et Toulouse.

N. B.—M. A. STIEWEL, célèbre fabricant de souliers au No 153 de la rue du Canal, informe respectueusement ses amis que s'étant retiré du commerce des chaussures, il a mis son excellent stock de fournitures et de mesures à M. John Norwood, qui s'efforcera de mériter leur patronage.
18 nov—1m

La nouvelle lampe à kerosine a été décernée le prix à la Foire d'Etat.

Lampe atmosphérique à huile de charbon.—Pas de cheminée.—Pas de fumée.

Elle donne une lumière supérieure à celle du gaz, et coûte un tiers meilleur marché!

ELLE EST EXPOSÉE ET A VENDRE AU
No 87 de la rue Royale,
Entre les rues Conti et St. Louis.—Nlle Orléans.

On n'offre ici à faire brûler de l'huile de houille dans une lampe ordinaire, sans la moindre odeur, ni de fumée de charbon ordinaire une lumière aussi brillante que celle du gaz. Cette lampe donne deux fois plus de lumière qu'une lampe ordinaire, et peut être transportée, à la main, dans toute la maison et elle éclaire tout aussi bien en plein air, car on ne peut vers en peut pas l'éteindre. Elle coûte ouvert parfaitement pour les [illegible] les [illegible] les wagons de chemin de fer, les balcons à vapeur, les omnibus, les hôtels, les magasins et les rues ; en un mot elle met la belle lumière du gaz à la portée de tous les habitants de la ville et de la campagne.

La nouvelle lampe remplace rapidement toutes les anciennes lampes, surtout où elles ont été introduites, parce qu'elle donnent ce qu'on cherchait depuis longtemps—une lumière brillante et économique.

On peut obtenir le droit exclusif de vente dans une paroisse quelconque de l'Etat et on peut avoir le nouvel article aux prix de fabrique—ou en vertu [illegible]

ANDREW TITUS, rue Royale No 87,
Seul agent de la Nouvelle-Orléans.
PHILOS B. TYLER, propriétaire.

Champagne Moet & Chandon.

ANTOINE OECHS,
73 OLD STREET.....NEW YORK.

Seul agent, aux Etats-Unis et aux Canadas, pour la vente de
SILLERY.....de Moet & Chandon, première qu
FLEUR DE SILLERY do
VERZENAY do
GRAND VIN ANGLAIS do
GRAND VIN IMPÉRIAL do

nés ou cachet vert.

AYANT accepté la seule agence pour la vente de ces célèbres VINS dans l'Etat de la Louisiane, nous sommes prêts à fournir au commerce aux prix de l'agence de New York, n'importe quel lot de cette importation. Nous sollicitons en même temps des ordres d'importation, avec désignation de marques, au gré des acheteurs. Ces vins sont bien connus et le commerce peut compter sur le soin apporté par la maison de Reims pour fournir ses commandes aux prix de vente accepté par la [illegible] de New York, n'existant pas à cet effet le transport.

Le nouveauté du siècle.

L'ALLUMETTE DITE " REPEATING "
OU
NOUVELLE LUMIERE DE POCHE,

PHILOS B. TYLER,

qui remplacera les allumettes ordinaires. "Elle s'allume d'elle-même, peut servir de LAMPION, et donne autant de lumière que deux chandelles de blanc de baleine. On peut l'éteindre *pour la rallumer*, quand on le veut, même en plein air. La flamme, en est pâre, ne produit pas de fumée, et n'exhale pas de mauvaises odeur.

C'est un objet de poche, simple, utile, et qui, sous le rapport de la sécurité, de la propreté et de l'économie surpasse toutes les allumettes.

A vendre, en gros et en détail, par,

ANDREW TITUS,
rue Royale, No 87, Nlle-Orléans
2 déc—1m

PROPOSITIONS.

Bureau du Commissaire en chef des Vivres,
Département du Golfe,
5 décembre 1866.

DES propositions cachetées, en duplicata et accompagnées d'une copie de cette annonce, seront reçues jusqu'au 20 décembre 1866, à midi, pour la fourniture de viande de bœuf fraîche, à toutes les personnes pour les neuf mois, à partir du premier janvier 1867, à toutes les stations militaires de la Nouvelle-Orléans, des forts Jackson et St. Philippe, au Carrollton, de la Nouvelle-Orléans, à tous les ateliers de la Nouvelle-Orléans, tirant des rations, et aux différents postes militaires qui leur sont adressés.

Les stations des forts Marcelin et Pike de la Pointe-aux-Chenes, du fort Jackson et de Baton Rouge City, ne sont pas incluses dans ces propositions. La viande doit suivre la meilleure qui se puisse trouver sur le marché, et sera soumise à l'inspection du Major de quartier, devant et de dernière, avec coxe, jambes et rognons, graisse comprise et de cette femelle aient seulement un quart de graisse couverte, pour être reçue. Les invariables devront et ne devront pas un contrat ne supposé être reçue. Les propositions contiendront quelle livraison de quartier prochaine on jusqu'à l'époque que désignera le commissaire général des vivres.

L'effet des propositions l'usage d'admettre de viande inférieure, le gouvernement se réserve le droit d'inspecter, en tout temps les animaux et de faire tuer ceux qui ne seront pas satisfaisants à cet égard.

A l'appui des propositions l'engagement de cautionnement, jusqu'à la sanction date, pour la durée autant de bonne foi que le gouvernement pourrait vouloir acheter dans le courant de l'année prochaine.

Les bœufs devront être de l'Ouest et de première qualité, et devront peser en vie au moins 1,200 livres chacun.

Le poids standard déterminé sera le poids d'achat, laquelle moitié des bœufs ne sera pas être moins de cinq cents (500) livres. Les animaux seront inspectés de manière ordonnée par le gouvernement.

Les paiements se feront tous les mois, ensuite aussi souvent qu'il sera reçu des fonds, et en telle monnaie que fourniront les Etats-Unis.

Il ne sera pas reçu de propositions de personnes qui auront manqué de remplir les engagements contractés avec une branche quelconque de service public.

Les enveloppes devront être endossées : "Propositions pour viande de bœuf fraîche" ou "beef" et adressées au soussigné.

A. BECKWITH,
Brt. Brig. et Com. des Vivres.

AVI